



AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE:

AVIS est donné que la séance ordinaire du conseil du mois d'août est reportée, à savoir :

- Le mardi 12 août 2025 **au mardi 19 août 2025 à 20h** ;

Cet avis modifie la résolution numéro 24-12-263 relativement au calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2025.

DONNÉ À Sainte-Angèle-de-Mornoir, ce 24^e jour de mars 2025.

(Original signé)
Pierrette Gendron, DMA
Directrice générale et
greffière-trésorière